Image not found or type unknown

Naturalisation pour les frontaliers

Par **mah10**, le **23/06/2014** à **00:36**

Bonjour maître,
J'habite en France depuis 5 ans et je travaille à geneve pour l'ONU. j'habite avec ma femme et mes enfants qui sont nés en France. Je veux faire une demande de la nationalité française par naturalisation est-ce que pensez-vous que je pourrais être refusé la nationalité française car mes resources sont venue de Suisse même si j'ai des ressources stables et suffisantes.
Je veux aussi remarquer je suis un propriétaire en France.
Merci en avance

Par **adele38**, le **11/04/2016** à **12:39**

Bonjour mah10

Avez vous essayé de demander la nationalité française ?

Merci d'avance de votre réponse

Adele

Par **youris**, le **11/04/2016** à **13:38**

@adèle38,
c'est exactement la question posée par mah10.

@mah10,
selon le site :
https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F2213

" La nature du contrat de travail ne constitue pas un obstacle en soi dès lors que l'activité permet de disposer de ressources suffisantes et stables."

donc le fait de percevoir des revenus hors de france ne devrait pas un obstacle à votre demande.

salutations

Par **mah10**, le **13/04/2016** à **10:33**

@adele38,
bonjour et merci, non j'ai jamais essayé.
Car mes ressources sont venu de Nations Unies Geneve, je ne paye pas impot sur ressources. Est-ce que pensez-vous que ce est une bon raison pourrais être refusé la nationalité française.

@Youris, Merci!

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés